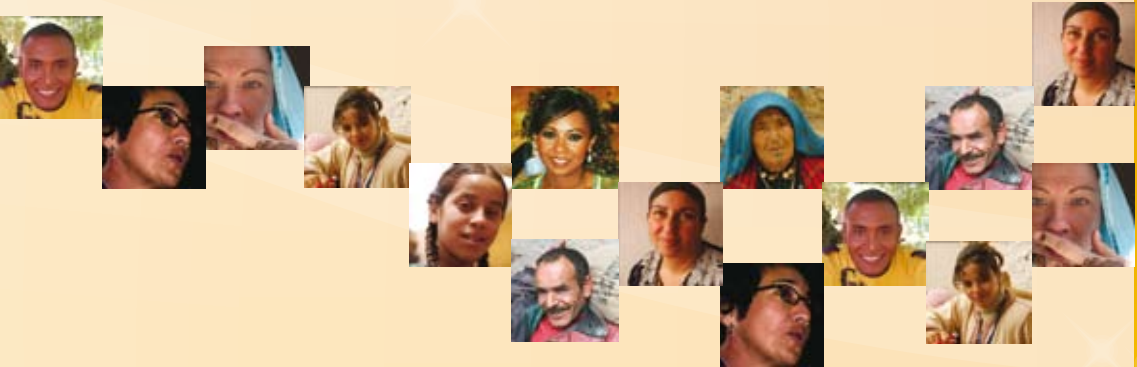


# Genre et politique en Algérie

## Aperçu



## QU'EST CE QUE LA PARTICIPATION POLITIQUE EN RELATION AVEC LE GENRE ?

Selon la définition de la Conférence de Pékin sur la famille (2005) : « *Le genre se réfère aux relations entre hommes et femmes basées sur des rôles socialement définis que l'on assigne à l'un ou l'autre sexe* »<sup>(1)</sup>.

La notion de genre se réfère aux différences sociales et aux relations entre les hommes et les femmes, qui varient d'une culture à une autre, d'une société et d'une époque à l'autre. Le genre est un rôle appris grâce à des processus de socialisation ; il n'est pas fixe, mais modifiable. Les systèmes de genre sont institutionnalisés par les systèmes d'éducation, les systèmes politiques et économiques, la législation, la culture et les traditions<sup>(2)</sup>.

Genre ≠ sexe biologique

Genre = Construction sociale acquise des identités de sexe

Genre ≠ femmes

Genre = interaction sociale entre hommes et femmes

Les recherches et les expertises ont mis au jour l'inégalité de genre en politique et dans l'accès aux postes de leadership. Pour promouvoir la participation politique des femmes et garantir l'égalité entre hommes et femmes il est nécessaire d'adopter une approche sensible au genre. Celle-ci consiste à reconnaître et à souligner les différences entre les sexes, les inégalités et les problématiques existantes et à y remédier à travers les stratégies et les actions visant la réduction de la discrimination.

## LA NOTION DE GENRE EN ALGÉRIE

La femme algérienne a occupé une place importante dans les luttes pour la libération de son pays. Aussi, l'égalité politique entre hommes et femmes a été consacrée dans les textes législatifs dès l'indépendance. En effet, depuis le recouvrement de la souveraineté en 1962, l'article 50 de la constitution algérienne a garanti le droit de voter et d'être élue à la femme au même titre que l'homme. Malgré cela, la participation de la femme algérienne à la vie politique et aux processus de prise de décision ne reflète pas assez son engagement et son militantisme.

## MESURES POSITIVES

Aujourd'hui, des actions visant une meilleure participation politique des femmes ont été enregistrées.

(1) [http://fr.wikipedia.org/wiki/Gender\\_studies#Gender\\_studies\\_et\\_organisations\\_internationales](http://fr.wikipedia.org/wiki/Gender_studies#Gender_studies_et_organisations_internationales)

(2) <http://www.womenpoliticalparticipation.org/template.php?code=18>

En avril 2006, 3 femmes sont membres du gouvernement, soit 1 Ministre et 2 Ministres déléguées<sup>(3)</sup>.

Nom	Ministère
Mme Khalida Toumi	Ministre de la Communication et de la Culture
Mme Nouara Saâdia Djaaffar	Ministre déléguée auprès du Ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière chargée de la Famille et de la Condition féminine
Mme Souad Bendjaballah	Ministre déléguée auprès du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, chargée de la Recherche scientifique

Source : portail du premier ministre<sup>(4)</sup>. <http://www.premier-ministre.gov.dz>

Deux partis politiques sont favorables aux quotas en Algérie : le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD) et le Mouvement de la Société pour la Paix (MSP) qui intègre les femmes à hauteur de 20% dans ses rangs<sup>(5)</sup>.

2 femmes sont présidentes de partis en Algérie : Mme Chalbia Mahjoubi, secrétaire générale du Mouvement pour la Jeunesse et la Démocratie (MJD) et Mme Louisa Hannoun, secrétaire générale du Parti des Travailleurs Algérien (PT). Cette dernière s'est présentée, à deux reprises, comme candidate aux élections présidentielles de 2004 et 2009, ce qui constitue une première dans le monde arabe<sup>(6)</sup>.

1 femme a été nommée wali (préfet) pour la première fois en 1999, suivie par 2 walis hors cadres et 1 wali déléguée<sup>(7)</sup>. 1 femme est vice gouverneur de la Banque d'Algérie et en juillet 2009, Fatma-Zohra Ardjoun a été promue au grade de Général<sup>(8)</sup>.

(3) B. Gribaa, *Etat de la situation de la participation de la femme à la vie politique en Algérie, au Maroc et en Tunisie*, Tunis, L'Institut International de Recherche et de Formation des Nations Unies pour la Promotion de la Femme (UN- INSTRAW) et Le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR), 2008-2009, p. 17.

(4) République Algérienne Démocratique et Populaire. Portail du Premier Ministre/ Equipe gouvernementale. ([http://www.premier-ministre.gov.dz/index.php?option=com\\_content&task=view&id=320&Itemid=177](http://www.premier-ministre.gov.dz/index.php?option=com_content&task=view&id=320&Itemid=177)) 2009.

(5) B. Gribaa, *Op.Cit.*, p. 19-20.

(6) *Ibid.*, p. 20.

(7) *Ibid.*, p. 15.

(8) <http://www.marocwebo.ma/actualites/maghreb/fatma-zohra-ardjoun-premiere-femme-general-en-algerie.html>

## CHIFFRES CLÉS

Femmes ministres <sup>(9)</sup>	3,7% (1 sur 27)
Femmes dans le parlement <sup>(10)</sup> (les deux chambres)	5,32% (34 sur 525)
Femmes dans la chambre haute <sup>(11)</sup>	2,94% (4 sur 136)
Femmes dans la chambre basse <sup>(12)</sup>	7,71% (30 sur 389)
Femmes dans les conseils municipaux (communes)	0,73% (mandat 2007-2012) <sup>(13)</sup>

En Novembre 2008, et suite à un discours prononcé par le président A. Bouteflika, la Constitution algérienne a été amendée par l'ajout de l'article 31 bis, ayant pour objet de « conférer à l'Etat l'œuvre de promotion des droits de la femme en vue d'augmenter ses chances d'accès à la représentation dans les assemblées élues »<sup>(14)</sup>.

En juin 2009, un projet de loi proposant l'introduction d'un quota de 30% pour les femmes dans les instances élues en Algérie, a été déposé à l'initiative de Nouria Hafsi, du Rassemblement National Démocratique (RND) et de Farida Illimi, du Front de Libération Nationale (FLN). Il sera discuté au cours de la prochaine session parlementaire<sup>(15)</sup>.

(9) *Women's political participation in the MENA region*. Booklet, Center of Arab Women for Training and Research (CAWTAR), 2009, p.98, (En cours de publication).

(10) Données actualisées (<http://www.ipu.org>)

(11) Élections de 2006 (<http://www.ipu.org>).

(12) Élections de 2007(<http://www.ipu.org>).

(13) « Rapport de la recherche-action réalisée en Algérie, au Maroc et en Tunisie sur « la participation politique des femmes au niveau local », UN-INSTRAW/CAWTAR, 2009, (en cours de publication).

(14) Code électoral algérien. *Journal Officiel de la République Algérienne*, n° 63, p. 5.

(15) *Jeune Afrique* n°2536-2537 du 27/08/2009 (<http://www.jeunefrique.com/Article/ARTJAJA2536-37p084-085.xml0/-discrimination-positive-femmes-loi-code-de-la-famille-Pouvoir-au-feminin-pluriel.html>)

Selon le Gender Gap Index de 2009, l'Algérie occupe le 117<sup>ème</sup> rang sur 134 pays et détient un score de 0,612 en égalité de genre<sup>(16)</sup> (0= inégalité/ 1 = égalité).

<b>Habilitation politique des femmes en Algérie</b>				
	<b>Rang mondial sur 134 pays</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Ratio H/F<sup>(17)</sup></b>
Femmes dans le parlement (chambre basse)	116	7,71%	92,29%	0,08
Femmes dans les positions ministérielles	90	11%	89%	0,12
Années avec des femmes chef d'Etat (51 dernières années)	41	0	51	0,00
<b>Participation économique</b>				
Participation à la force du travail <sup>(18)</sup>	116	38%	81%	0,47
Législateurs, hauts fonctionnaires et gestionnaires <sup>(19)</sup>	120	5%	95%	0,05
Travailleurs professionnels et techniciens <sup>(20)</sup>	92	35%	65%	0,55
<b>Education<sup>(21)</sup></b>				
Inscription dans l'enseignement primaire	105	95%	96%	0,98
Inscription dans l'enseignement secondaire	1	68%	65%	1,06
Inscription dans l'enseignement supérieur	1	28%	20%	1,40

(16) *The Global Gender Gap Report*, World Economic Forum, 2009, p. 59.

(17) 0 = inégalité / 1 = égalité.

(18) Ce pourcentage est calculé en fonction de la totalité des femmes et des hommes – chacun pris séparément- ayant atteint l'âge d'entrer dans la vie active.

(19) Pourcentage calculé sur la totalité des personnes des deux sexes occupant ces postes.

(20) *Idem*.

(21) Les pourcentages d'inscription sont relatifs à la totalité des hommes et des femmes – chacun pris séparément- ayant atteint l'âge de s'inscrire dans chacune des étapes de l'enseignement.

## PARCOURS POLITIQUE, UNE FEMME PARMIS TANT D'AUTRES...

Louisa Hannoun, députée et secrétaire générale du Parti des Travailleurs algérien (PT) est la première Algérienne à s'être présentée aux élections présidentielles à deux reprises, en 2004 et en 2009.

*« Lors des dernières élections législatives, nous avons présenté pratiquement des listes paritaires. En 2007, nous avons un groupe parlementaire de 26 sièges, dont 11 étaient des femmes. Nous avons 16 femmes têtes de liste et partout ailleurs, en 2ème position, au moins. C'était une expérience conforme à la résolution de notre congrès, qui demande à ce que toutes les structures encouragent la participation des femmes.*

*Nous avons mené une bataille interne dans le parti pour convaincre ; et quand il a fallu suspendre ou radier un dirigeant du parti parce qu'il s'est avéré qu'il ne voulait pas qu'une femme soit tête de liste, et bien nous l'avons fait »<sup>(22)</sup>.*



**Pour plus d'informations sur le projet, contactez nous sur les adresses suivantes :**

P.O. BOX nr.105  
1003 Cité El Khadra - Tunis, Tunisie  
Tel: +216 71 792 298  
Fax: +216 71 780 002

E-mail :  
[info@womenpoliticalparticipation.org](mailto:info@womenpoliticalparticipation.org)  
[gdepaoli@un-instraw.org](mailto:gdepaoli@un-instraw.org)  
[wpp@cawtar.org](mailto:wpp@cawtar.org)  
PageWeb :  
[www.womenpoliticalparticipation.org](http://www.womenpoliticalparticipation.org)

(22) Propos recueillis lors du séminaire international « Pour une meilleure participation des femmes à la vie politique et à la prise de décision », organisé par l'UN-INSTRAW et CAWTAR, les 29 et 30 juillet 2009, à Gammarth -Tunis-.